

L'Alsace dans le Monde

Le courrier de l'Union Internationale des Alsaciens



N°17 - Printemps 2005

L'Europe au coeur du débat

Le référendum annoncé pour la ratification de la Constitution européenne met une nouvelle fois l'Europe au centre de l'actualité des prochains mois. Il en est bien ainsi, car l'Europe mérite au moins un débat, à condition évidemment qu'elle, -l'Europe- soit bien le coeur et le sens du débat. Alors que nos villes et villages d'Alsace fêtent le sixième anniversaire de la libération, la vraie question est celle de la responsabilité de notre génération dans l'avenir de l'Union européenne. Pendant cinquante ans l'Union s'est, pour ainsi dire, faite pour elle-même, encore qu'elle n'ait pas manqué de rayonnement et d'initiatives au plan international.

Son premier objectif était la paix et le moyen choisi, l'intégration économique et son prolongement monétaire. Cela ne suffit pas à en faire une puissance politique qui compte dans le monde. Aujourd'hui il faut lever les yeux et voir au-delà de nos intérêts contingents. Oui, l'Europe se doit d'exister face aux grandes puissances et davantage vibrer dans les coeurs de ses propres citoyens. Plus d'implication des citoyens et des acteurs économiques et sociaux, plus de moyens d'action dans les domaines de la politique étrangère et de sécurité, un fonctionnement amélioré et une plus grande visibilité, grâce à l'élection d'un président et à la nomination

d'un ministre des affaires étrangères de l'Union, tout cela contribuera à donner à l'Union européenne la dimension politique dont nous déplorons souvent l'absence sur la scène internationale. L'enjeu est vital, car l'histoire ne repasse pas les plats. Face à l'émergence des continents nouveaux, donnons-nous les moyens de jouer dans la cour des grands, à la mesure de la grandeur de notre passé et des promesses de notre culture et de nos valeurs.

FRANÇOIS BRUNAGEL
PRÉSIDENT DE L'UIA

SOMMAIRE

LA PAGE DE LA RÉGION	
Le budget	P 2
CONSEIL DE L'EUROPE	
L'Europe à Strasbourg depuis 1949 : le Conseil de l'Europe	P 3
EUROPE	
Le traité constitutionnel	P 4-5
UN DRAPEAU POUR L'EUROPE	
Le drapeau Européen a 50 ans	P 5
LA VIE DES ASSOCIATIONS	P 6-7
NOS PARTENAIRES	P 8



LA PAGE DE LA RÉGION

Le budget

Budget

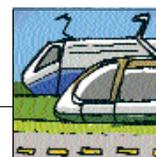
607,6 millions d'euros pour l'Alsace

Le budget 2005 de la Région Alsace progresse de 4,5 % par rapport à 2004. Un budget placé sous le double signe de la maîtrise budgétaire et de l'ambition. Deux postes demeurent ainsi largement prioritaires en réponse aux préoccupations actuelles des Alsaciens : les transports et la formation.

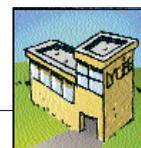
Les dépenses pour l'Alsace



Répartition pour 100 €



Transports et déplacements
36 €



Éducation-Formation
34 €



Action économique, recherche, transfert de technologie 7 €



Aménagement du territoire, cadre de vie, coopération 6 €

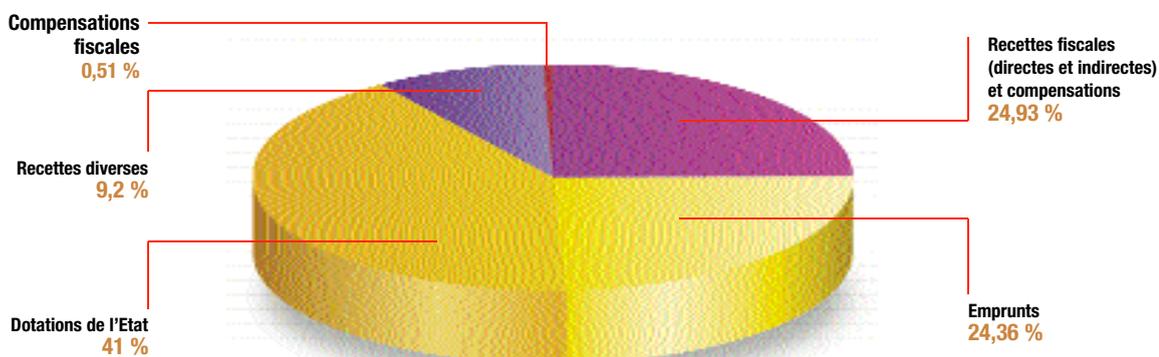


Culture, sport 4 €



Dépenses hors intervention (fonctionnement des services et des assemblées, remboursement de la dette, divers) : 13 €

Les recettes



Pas d'« assommoir fiscal » !

Comment la Région Alsace fait-elle pour limiter à 2,5% la hausse de la fiscalité directe en 2005 alors que bon nombre des Régions désormais présidées à gauche affichent des augmentations fiscales impressionnantes ? En raccourci, comment faites-vous, en Alsace, pour ne pas « assommer fiscalement » vos concitoyens ? Cette question m'a été souvent posée par des journalistes au cours des dernières semaines. Ma réponse, qui ne varie pas, tient en quelques points :

- Gouverner c'est choisir et les choix de la Région en matière de fiscalité directe ont été effectués en fonction d'un contexte économique et social difficile qui ne permet aucune facilité et aucune démagogie. Pour ne prendre qu'un exemple de la dérive de certaines nouvelles majorités régionales, il n'est pas du ressort de notre collectivité de créer des emplois tremplins artificiels, mais de promouvoir la formation, l'insertion, l'embauche et la création d'entreprises.

Gouverner, c'est choisir

- Nos choix budgétaires sont simples et clairs (voir article ci-dessus). Ils ont été dictés par le souci d'être en cohérence avec les missions dévolues aux Régions par les lois de décentralisation et avec les engagements sur lesquels nous avons été élus en mars 2004. L'augmentation maîtrisée de la fiscalité directe à 2,5% - soit en moyenne + 1,5 € par Alsacien - nous permet de faire face, sans pénaliser les Alsaciens, à l'augmentation naturelle des dépenses dont 90% sont consacrées au cœur des missions de la Région dont celles-ci : développement économique, recherche et transferts de technologies, développement des transports collectifs, formation professionnelle, éducation et insertion des jeunes Alsaciens.
- Pour être encore plus clair, notre pression fiscale totale est inférieure de 12% à la moyenne des Régions françaises métropolitaines, hors Ile-

Adrien Zeller
Président du Conseil
Régional d'Alsace



de-France. Et ce n'est pas la première année que nous affichons cette constance d'une hausse modérée de la fiscalité régionale.

Nous n'entendons pas, en Alsace, nous engager dans des promesses alléchantes voire idéologiques. Nous continuerons en revanche à affirmer les vertus de la décentralisation régionale et à faire valoir notre droit à l'expérimentation, pour aller de l'avant, dans le cadre des compétences générales qui sont les nôtres. La France reste le pays le plus centralisé d'Europe mais le désir de région reste fort chez nos concitoyens. Voilà qui inspire - aussi - nos choix pour l'Alsace.

Adrien Zeller

L'Europe à Strasbourg depuis 1949 : le Conseil de l'Europe

Né en 1949, des décombres de la seconde guerre mondiale, le Conseil de l'Europe fut la première organisation politique européenne. Le nom de Winston Churchill reste particulièrement attaché à sa naissance pour y avoir songé aux jours les plus sombres de la guerre. Alors que l'issue du conflit était encore incertaine, sûr de la victoire des démocraties, il envisageait déjà la réorganisation d'un monde libre sous les auspices d'une organisation mondiale, les futures Nations Unies, et d'organisations régionales telles qu'un Conseil de l'Asie et un Conseil de l'Europe.

Dès sa création, le siège du Conseil de l'Europe fut établi à Strasbourg ville marquée par les luttes fratricides en Europe et symbole de la nécessaire réconciliation franco-allemande. La grande originalité du Conseil de l'Europe fut d'être doté dès l'origine de deux organes statutaires

comme organisation normative avec l'adoption de plus de 180 conventions internationales. Ces accords ont permis d'éviter de conclure des milliers d'accords bilatéraux et ont contribué de manière significative à l'harmonisation juridique de l'Europe et à la construction d'un véritable espace juridique européen. Le Conseil de l'Europe s'est aussi développé comme organisation de coopération technique, avec des programmes concrets dans tous les domaines de la vie politique et sociale à l'exception de la défense (droits de l'homme, éducation, culture, jeunesse, environnement, démocratie locale, santé etc.).

Le Conseil de l'Europe a rempli un rôle politique majeur en accueillant progressivement en son sein tous les pays de l'Ouest de l'Europe respectant les principes de la démocratie, des droits de l'homme et de la primauté du droit. Cela fut achevé en 1989 avec l'adhésion de la

Conseil de l'Europe était en marche ; la Hongrie devint membre en 1990, la Tchécoslovaquie et la Pologne en 1991.

C'est donc un nouveau Conseil de l'Europe qui naquit de l'élargissement, de nature paneuropéenne, en passant de 23 Etats membres à la fin de l'année 1989 à 46 Etats membres en janvier 2005. Cet élargissement n'est cependant pas tout à fait achevé puisque le Bélarus reste encore aux portes de l'Organisation à cause du non-respect des standards européens.

Désormais le Conseil de l'Europe poursuit sa mission au niveau du continent européen. Tous les européens sont maintenant placés sous la protection de la Cour européenne des droits de l'homme. Tous les Etats membres se sont engagés à respecter les valeurs fondamentales et le défi est de garantir ce respect concrètement. Le Conseil de l'Europe développe des programmes d'assistance à cet effet.

Cette mission est essentielle pour l'Europe qui devient ainsi un grand espace du respect de la prééminence du droit



à compétence générale : un Comité des Ministres composé des Ministres des Affaires Etrangères des Etats membres et une Assemblée composée de représentants des parlements des Etats membres.

Son objectif fut libellé comme suit dans l'Article 1 de son Statut : « réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social ». En plus de cinquante années d'activités, l'on peut dire que globalement le Conseil de l'Europe a rempli sa mission.

Dès 1950 fut adoptée la Convention européenne des droits de l'homme qui contient les droits essentiels et les libertés fondamentales dont doivent bénéficier tous les individus vivant sur le territoire des Etats parties à la convention et qui créa un mécanisme judiciaire de protection de ces droits, la Cour européenne des droits de l'homme. Sur cette base le Conseil de l'Europe s'est développé

Finlande. L'on pensait alors que le Conseil avait fait le plein de ses membres et avait atteint les limites de son champ géographique.

Mais la chute du mur de Berlin et du communisme dans les pays d'Europe centrale et orientale changea complètement les perspectives. Les bouleversements politiques dans ces pays, leur quête des droits de l'homme et de la démocratie permirent de réaliser le rêve des fondateurs et de construire une organisation paneuropéenne où tous les Etats membres coopèrent sur un pied d'égalité aux niveaux gouvernemental et parlementaire. 1989 sera une année charnière qui permettra à l'Assemblée parlementaire de faire preuve de sa maturité et de sa vision politiques. En effet, elle créa le statut d'invité spécial pour les parlements des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale. En juillet, elle invita le Président Gorbachev qui décrit devant elle sa conception de la « maison commune ». L'élargissement du

et de la dignité humaine. L'Union européenne bénéficie pleinement de ce travail et a tout intérêt à avoir un voisinage respectant les valeurs qui sont communes aux deux institutions. Le 3ème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe qui aura lieu les 16 et 17 mai prochain à Varsovie devrait apporter une vision globale de la construction européenne et organiser la complémentarité entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

Pour les Strasbourgeois et tous les Alsaciens, la présence sur leur sol d'une organisation internationale oeuvrant pour 800 millions d'européens devrait être un motif de fierté. Depuis 1949, ils participent ainsi à la construction européenne et de nos jours grâce à l'élargissement du Conseil de l'Europe, l'Alsace a une ouverture et un rayonnement sur l'ensemble du continent.

Bruno Haller
Secrétaire Général

EUROPE

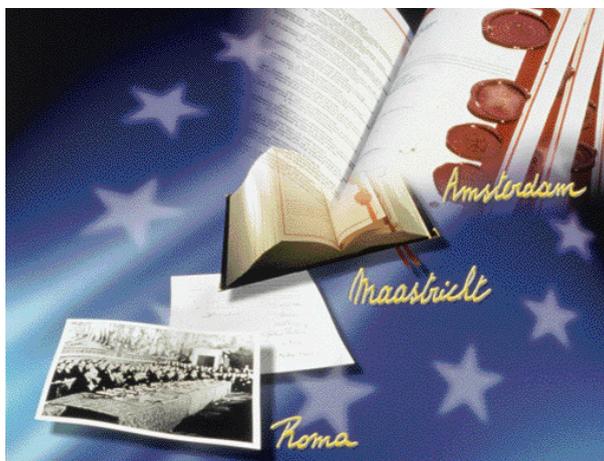
Le traité constitutionnel

Une constitution pour l'Europe

Depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'empire soviétique, l'Europe a été amenée à inscrire à l'ordre du jour de l'agenda européen son élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale. Mais l'élargissement à 25 membres ne peut se faire sans une adaptation de la structure institutionnelle de l'Europe, pour plus d'unité et d'efficacité.

Aussi, afin d'adapter le fonctionnement de l'Union européenne (UE) à vingt-cinq Etats membres, et peut-être un jour à vingt-neuf, et de définir clairement les missions de cette nouvelle Union, les représentants politiques et ceux de la société civile des Etats membres de l'UE ont décidé de mieux répartir les compétences entre l'Union et les Etats membres et de simplifier les instruments et les procédures communautaires, en élaborant un seul et même traité, constitutionnel. Il a été élaboré de façon on ne peut plus démocratique.

Une Convention (à laquelle participait le sénateur alsacien Hubert Haenel) a été chargée de réfléchir aux possibles réformes du fonctionnement de l'Union européenne, puis un projet de traité constitutionnel, ou « Constitution », a été présenté le 20 juin 2003, par Valéry Giscard d'Estaing, en tant que président de la Convention européenne, au Conseil européen de Thessalonique. Ainsi la France en tant que pays fondateur a joué un rôle éminent dans l'élaboration de ce texte.



C'est à Rome, le 4 octobre 2003, en présence de tous les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Europe élargie et de leurs ministres des Affaires étrangères, que l'ouverture des négociations entre les gouvernements des Quinze et des nouveaux Etats membres a débuté. Puis, les 17 et 18 juin 2004, réunis en Conseil européen, les chefs d'Etat ou de gouvernement des 25 ont trouvé un accord sur le projet de traité constitutionnel.



Ce traité doit désormais être ratifié par chaque Etat membre pour entrer en vigueur le 1^{er} novembre 2006.

Du Traité de Maastricht au nouveau traité européen

Le traité de Maastricht, en donnant le coup d'envoi à l'Union économique et monétaire, avait ouvert la voie à la monnaie unique. Depuis le 1^{er} janvier 2002, l'euro a remplacé les devises nationales de douze pays de l'Union européenne: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.

Qui remettrait en cause aujourd'hui ce formidable progrès ?

Pour tous ceux qui voyagent, c'est vraiment fantastique de ne plus avoir à emmener plusieurs devises et portemonnaie ! Pour les entreprises, le grand marché domestique européen, qui représente pratiquement les 3/4 du commerce extérieur des principaux pays de l'Union, est devenu un marché intérieur avec une seule monnaie, sans

risque de change, avec une grande stabilité qui favorise les échanges, notamment vis-à-vis du dollar américain sous évalué dont les fluctuations minent le commerce et la compétitivité de nos entreprises.

La Constitution européenne vient renforcer la coordination des politiques économiques au sein de la « zone euro » et favorise l'émergence d'un véritable gouvernement économique de l'Europe.

Un socle pour l'Europe

L'Espagne est le premier grand pays européen à s'être prononcé favorablement pour l'adoption de la constitution européenne. D'autres pays vont suivre

bientôt, la France en mai prochain. La Constitution européenne sera le socle de l'évolution de l'édifice européen pour les décennies à venir.

L'Europe commence à devenir un grand paquebot : déjà à 15, il n'était pas facile de tenir le gouvernail, à 25, il vaut mieux que les règles à bord soient bien partagées par tout l'équipage afin d'avancer dans la même direction. On peut d'ailleurs se poser légitimement la question s'il n'aurait pas été préférable d'adopter une constitution quand le cercle était plus réduit, afin d'asseoir d'abord cette Europe constitutionnelle. Les candidats à l'entrée auraient pris dès lors le train en marche, en connaissance de cause, condition sine qua non pour leur adhésion. Mais on ne refait pas l'Histoire...

Cette constitution européenne remplace, en un texte unique, les traités précédents, à l'exception du Traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), repris dans un Protocole. La nouvelle constitution facilite le fonctionnement à vingt cinq, ébauche une politique étrangère et de défense, renforce l'action en matière de coopération judiciaire et d'immigration et introduit une dimension sociale. Elle apporte ainsi concrètement quelques modifications importantes, notamment :

- au plan de la simplification de son fonctionnement : la réduction du nombre de commissaires, la nouvelle définition de la majorité qualifiée (majorité des Etats membres représentant au moins les 65% de la population de l'Union, qui permet de réduire le risque de blocage par le veto d'un état membre)
- au plan institutionnel : c'est l'affirmation du rôle de l'Union européenne sur la scène internationale grâce à l'élection d'un président du Conseil européen pour deux ans et demi, renouvelable une fois et la création du poste de ministre des Affaires étrangères de l'UE, chargé de la Politique étrangère et de sécurité commune de l'UE (PESC),
- au plan des fondements et des valeurs : l'Union Européenne inscrit expressément ses valeurs, fondées sur la démocratie et la tolérance,

LA VIE DES ASSOCIA- TIONS

ALLEMAGNE

Munich

Croyances et traditions liées au Cycle de Noël en Alsace, tel était le titre de la conférence donnée par Gérard Leser le 11 décembre dernier dans l'ambiance traditionnelle du Ratskeller de Munich. Un titre "académique" à priori et qui ne laissait en rien présager de la verve de son présentateur. Pendant plus d'une heure et demi Gérard a su nous faire voyager dans le temps et dans l'espace en partant des débuts du christianisme avec l'histoire de St. Nicolas en Turquie jusqu'au XIX^e et XX^e siècle avec l'arrivée du Père Noël ou Santa Klaus américain en passant par les grandes figures de l'avenement et l'influence du protestantisme sur ces traditions en cette période de Noël. Le tout agrémenté d'un support allégorique et d'imagerie d'Épinal notamment pour nous montrer l'avenement du sapin de Noël décoré ou de la couronne de l'avenement.



Gérard Leser

Ceci grâce à la passion de Gérard Leser, un personnage à découvrir et pas seulement au travers de ses histoires.

Jean-Philippe Balmer
Président

BELGIQUE

APA

Il fallait clôturer la 25^e année en beauté ! Nous l'avons fait en organisant le 9 décembre dernier un chapitre solennel de la Confrérie Saint-Etienne à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, un événement haut en couleur dans un cadre prestigieux. Le chapitre, au cours duquel le célèbre chef belge Pierre Wynants, Restaurant « Comme chez soi » Bruxelles, a été élevé au grade de Confrère-Maître, fut suivi d'un dîner de gala au restaurant l'Alban Chambon de l'hôtel Métropole. Ce dîner permit d'inviter quelques importateurs et négociants en vin de Belgique ainsi que quelques représentants de la restauration bruxelloise. Le lendemain eut lieu une journée de dégustation de vin d'Alsace pour les professionnels de la restauration et du négoce. Le mérite de ces « 48 heures du vin d'Alsace à Bruxelles » revient tout particulièrement à Annick et Rémy Bossert pour leur dévouement et leur talents d'organisateur.

La dernière manifestation de promotion de l'Alsace fut la présence de l'APA au traditionnel Marché de Noël qui, comme l'année passée, s'est tenu au Centre Culturel d'Uccle du 10 au 12 décembre. Ce Marché de Noël de l'APA, dont les bénéfices sont reversés à deux organismes de bienfaisance (belge et français), a vu passer quelques 3000 personnes devant le stand où étaient proposés à la vente des produits alsaciens. Enfin, une partie des bénéfices du Marché de Noël 2003 furent remis à l'Entraide

Française à l'occasion de sa soirée cinématographique au mois de novembre passé. Cette soirée, sous le haut patronage de S.E. l'Ambassadeur de France, M^{me} Joëlle BOURGOIS, a rassemblé environ 400 personnes.



Et puis, nous avons commencé la 26^e année par une réception des vœux 2005. Elle a été organisée le 31 janvier, conjointement avec le Bureau Alsace, dans ses nouveaux locaux du 19AD, avenue des Arts à Bruxelles. L'occasion a permis d'inviter les responsables des représentations régionales auprès de la commission européenne.

Plus récemment, le 15 février 2005, en partenariat avec le Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines de Strasbourg, l'APA a participé à l'organisation du vernissage de l'Exposition « Corps Photographiques » de Patrick Bailly-Maître-Grand et Laurence Demaison, photographes alsaciens, à l'Espace Contretype de Bruxelles.

Remercions toutes celles et ceux qui ont permis, par leur soutien, leur investissement, leur dévouement, de mener à bien toutes ces manifestations de promotion de l'Alsace en Belgique.

Philippe Cailliau
Président

ESPAGNE

Barcelone

Choucroute de l'An 2005. Affluence sympathique en ce samedi 5 février au restaurant « La Pineda », point de rencontre traditionnel dans les environs de Barcelone pour notre choucroute annuelle. Malgré la grippe qui sévissait en Catalogne, nous étions une centaine de personnes à nous retrouver avec plaisir et amitié dans les jardins du restaurant pour partager un moment agréable de soleil en prenant l'apéritif.

Si la langue parlée dominante est celle de Molière, on pouvait entendre ça et là des « G'sundheit mit anander », des « Zuem Wohl » : l'excellent « Klevener de Heiligenstein » y était probablement pour quelque chose ! En fait, cette ambiance appréciée de tous, signe incontestable de l'amitié catalane-alsacienne, est la garantie du succès de l'événement toujours suivi et honoré par les autorités françaises et catalanes. Parmi nos convives se trouvait comme chaque année le Consul général de France, M. Bernard Valero qui est aussi notre président d'honneur. Signalons que, quelques jours plus tard, le 20 février, avait lieu le référendum sur la Constitution européenne et que les citoyens espagnols

avaient été les premiers Européens à se rendre aux urnes pour cette occasion. Comme toujours la tombola fut splendide grâce à la générosité de nos sponsors et des membres de l'association. C'est ainsi qu'en souvenir d'une exposition qu'elle avait

réalisée en 1996 à la « Cour Boeklin » à Bischeim, Esther Xandri, artiste peintre catalane, amie et membre de notre association et présidente du Cercle de Sant Lluç de Barcelone (institution artistique la plus ancienne de la Catalogne, fondée en 1893) offre l'une de ses œuvres pour la tombola. Le bénéfice intégral de cette journée plus un apport volontaire de la part de l'association sera remis à la Croix Rouge espagnole pour les sinistrés du raz de marée du 26 décembre dernier en Asie. Ce geste de solidarité internationale au cours d'une journée ouverte à tous et où étaient présents les consuls de plusieurs pays touchés par la catastrophe, montre bien que les Alsaciens et les Alsaciennes se sentent solidaires de tous ceux qui ont besoin d'aide.

Marie-Thérèse Mosser
Présidente

GRÈCE

Francophonie

L'entrée de la Grèce dans l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), au mois de décembre 2004, a été fêtée lors d'une grande soirée cérémonie qui s'est déroulée au Palais de la Musique à Athènes en présence de milliers d'invités. Après les cérémonies usuelles, les discours de personnalités du monde politique, du monde des lettres et des sciences, ce furent les personnes du monde du spectacle qui animèrent le reste de la soirée par des représentations brèves de chants, de danses et de sketches. On peut espérer que l'enseignement du français en Grèce se développera à nouveau après une longue période de régression.

Assemblée Générale et galette des rois du 23 janvier 2005

Réunis chez Kita et Ion Stériotis, une vingtaine de nos membres ont dégusté les délicieuses galettes des rois préparées par Bertrand. Tirer les rois le jour de la réunion de l'assemblée générale aurait pu faciliter la désignation d'un nouveau président mais voilà : le sort a voulu que l'une des fèves fut tirée par la présidente d'honneur et une autre par le président actuel. Bien qu'il y eut vice de forme, les deux fèves se trouvant dans la même galette, je continuerai à assumer la présidence

LA VIE DES ASSOCIA- TIONS

encore pour un an avec l'aide de Kita qui s'est spontanément proposée à assurer la survie de l'Amicale et nous espérons qu'elle prendra la relève pour la présidence l'an prochain.

Elle est donc vice-présidente et aussi secrétaire en remplacement de Marie Claire Tatakis, présidente d'honneur, qui se retire du comité après avoir assuré avec beaucoup de dévouement son mandat de secrétaire. Le succès de la soirée cabaret organisée l'an passé est en grande partie due à l'activité intense qu'elle a déployée.

Le rapport financier établi par le trésorier Nicolas Cussac a été vérifié par le commissaire aux comptes Serge Sturm qui poursuit son mandat.

Nous remercions le trésorier de sa disponibilité dans l'exercice de ses fonctions et de la très bonne tenue professionnelle des comptes. Il a même eu la gentillesse de continuer à assurer la trésorerie encore pour quelque temps que nous souhaiterions long car il n'y a pas eu de volontaire pour le remplacer. Christine Bougiatiotis reste trésorière suppléante.

Notons que notre amicale, composée en majorité d'Alsaciennes dont le mari est grec, compte cependant un bon tiers d'Alsaciens dont la femme est grecque. Nous regrettons le départ de Frédéric Klein qui retourne en Alsace sans avoir ouvert, comme il en avait l'intention, le premier restaurant alsacien faisant de la tarte flambée à Athènes.

La rétrospective de nos activités en 2004 fut brève car en cette année olympique nous étions bien stimulés pour organiser notre soirée cabaret annuelle mais avons succombé au dopage, au vin d'Alsace, avec comme conséquence une retombée spectaculaire du dynamisme pour le restant de l'année.

Nous avons tout de même marqué, à l'occasion de la saint Nicolas, la naissance de deux nouveaux membres Télémaque né le 20 juillet et Danaé née le 20 septembre. Les heureux parents méritent bien 20 sur 20. Comme chaque année à Noël les membres de notre amicale installés en Alsace ou revenus pour les fêtes se sont retrouvés dans un wynstüb à Schiltigheim.

Calendrier pour 2005

Nous avons arrêté les dates du dimanche 17 avril et du 5 juin pour une excursion et visite de sites historiques successivement à l'île d'Égine et à Corinthe. En octobre sortie champignons - mais bien sûr qu'il y a des champignons en Grèce - sous la conduite de Daniel Rompler.

Martin Schmid
Président

SUISSE

Dernières Nouvelles de Lausanne

Nous avons la chance d'avoir à Lausanne un petit nantais, pâtissier comme il se doit, qui fabrique chaque année les meilleurs pithiviers que l'on puisse rêver et savourer. Aussi, pour inaugurer l'année de nos activités, pour accompagner les vœux que nous échangeons, nous profitons de l'occasion de l'Épiphanie pour « tirer les rois », grâce à ces fameux pithiviers.

Bien que Pithiviers ne soit pas tout près de Colmar ni de Marlenheim, le Riesling se marie très bien avec ce gâteau royal et nous nous sommes régalez.

Nous avons 8 galettes, chacune comportant une fève de Roi et une autre de Reine si bien que nous avons 16 têtes couronnées autour de la table... et il n'y eut pas de révolution ni de guillotine !

Dans mon dernier petit mot, je vous parlais des projets de notre Président d'honneur, Bertrand Picard : le jumelage de la Confrérie St Etienne avec celle du Guillon ; mais les réactions du côté alsacien se font attendre de même que pour la participation de l'Alsace au « Comptoir de Lausanne » (= foire-exposition). Il semble que les organismes alsaciens ne soient pas très intéressés à un développement des relations avec la Suisse romande...

François Royer-Steinmann
Président

BLOG NOTES



(crédit photo) Miffa Pivoz

« La Brique »

Alsaciens ! Si vous êtes de la région Sud-Alsace, gardez des liens d'encre et de papier avec votre terroir ! Quatre fois par an, vous pouvez recevoir chez vous, pour 20 € (10 € d'abonnement + 10 € de frais de port) dix numéros (durant deux ans et demi) du magazine d'informations transfrontalières, La brique, édité à Saint-Louis (Haut-Rhin). Des journalistes parlent du bassin de vie trinational, espace historique de l'ancien évêché de Bâle, aujourd'hui région économique transnationale en quête de coopération renforcée, mais aussi région singulière, un peu étrange, secrète, animée et pleine de promesses. Ils aident le lecteur dans sa vocation de « passe-frontières » éclairé et solidaire, mieux

informé des réalités des voisins, au travers de quinze rubriques (politique, économique, culturelle, géographique, artistique, etc...), auxquelles s'ajoute désormais La brique sportive.

Vous pouvez vous abonner on-line en versant 20 € sur le compte courant de La brique : Établissement Crédit Agricole Alsace Vosges 17206 Guichet : 00570 - N° de compte : 50131745010 Clé : 38 - N° de compte international (IBAN) : FR76 1720 6005 7050 1317 4501 038 - Code d'identification Bancaire (BIC) : AGRIFRPP872 Domiciliation : CRCA Saint-Louis (Courriel : MIFA3@wanadoo.fr) ou par courrier, avec un chèque de 20 € au nom de La brique sàrl, à La brique 24 rue du Gers 68300 Saint-Louis - France. Tél. 03 89 69 80 74 ou 03 89 69 71 02 (le matin). Fax. 03 89 69 21 82 - Portable : 06 83 25 47 80 - Site : <http://perso.wanadoo.fr/la-brique/>

La fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'alsace

La Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace représente une véritable force au plan culturel en Alsace. Elle regroupe une centaine de sociétés adhérentes et affiliées (38 du Bas-Rhin, 61 du Haut-Rhin). Le maillage recouvre tout le territoire de la région. Les plus nombreuses s'acharment à sauvegarder, préserver et promouvoir le

patrimoine local dans sa grande diversité. D'autres manifestent leur intérêt pour un domaine culturel spécifique : l'art, les fouilles archéologiques, le patrimoine architectural, la vie religieuse, l'histoire de la médecine, la généalogie, la sigillographie, les traditions populaires, la Bibliothèque Humaniste de Sélestat.

Ceux qui affirment que l'Alsace est diverse, trouvent ici un argument tangible. L'Alsace n'a jamais pu se replier sur elle-même.

La Fédération s'efforce d'apporter son concours aux associations. Elle continue à garantir leur honorabilité et leur vitalité auprès des instances administratives et politiques. Elle participe à la diffusion de leurs publications. Mais la Fédération a aussi ses propres activités. Elle édite chaque année la Revue d'Alsace qui constitue la plus ancienne revue historique régionale de France. Observons aussi qu'avec le 42^e fascicule du « Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne » (NDBA) la collection a trouvé un aboutissement. Les médias ont largement annoncé « la fin d'un long parcours ». Depuis 1982 de nombreuses personnalités alsaciennes se sont affirmées en Alsace et dans le monde ; pour en tenir compte, des fascicules supplémentaires paraîtront dans les prochaines années.

Une nouvelle collection d'ouvrages et de manuels est également en cours de préparation.

Depuis cette année, la Fédération apporte son concours à l'expertise de dossiers instruits par le Conseil Régional dans le cadre européen de sauvegarde des monuments ruraux. Bien entendu, sans le soutien moral et financier des collectivités territoriales et des municipalités des grandes villes, la Fédération ne saurait assumer son rôle.

Par les nombreuses publications des sociétés affiliées à la Fédération, les Alsaciens hors de leur province pourront rester en contact avec l'histoire de leur région. La Fédération reste bien entendu à leur disposition pour les guider vers la société d'histoire de leur ville, de leur « pays » ou traitant d'un sujet spécifique.

Jean-Pierre Kintz
Président

N.B. : Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace
9, rue de Londres - 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 60 76 40 - Fax : 03 88 60 77 42
e-mail : fshaa@noos.fr
site internet : www.alsace-histoire.org

NOS PARTENAIRES



Union Internationale des Alsaciens

68 Avenue de la République - F - 68000 Colmar

Tél : 00 33 3 89 23 95 61 - Fax 00 33 3 89 23 95 67 - Internet : <http://www.alsacemonde.org>

Président : François Brunagel • Responsable de la publication/Rédaction : Gérard Staedel, Vice-Président

Conception/Réalisation : CAPSUD Création Graphique

Photos et textes : Conseil de l'Europe - © Communauté européenne, 2005 - Région Alsace - UIA • Imprimerie : Parmentier